

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2026-23 : Vaucluse Provence Attractivité – Renouvellement d’adhésion 2026

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2025-04 du Conseil Communautaire en date du 6 février 2025, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à
« Approuver et signer les renouvellements d'adhésions aux associations et procéder au paiement des cotisations, quand aucune modification substantielle n'est apportée aux engagements validés par le Conseil Communautaire »,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan et la compétence obligatoire « Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la Communauté »,

CONSIDERANT que l'Agence Départementale de l'attractivité de Vaucluse, dite Vaucluse Provence Attractivité, qui assure notamment la promotion du département du Vaucluse dans toutes ses dimensions économiques et touristiques, sollicite de la CCEPPG le renouvellement de son adhésion pour l'année 2026, fixée à la somme de 12 422 € correspondant au barème des cotisations adopté par le Conseil d'Administration de l'Agence VPA du 9 décembre 2020 (0,90 €/habitant).

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE REGLER le renouvellement de l'adhésion 2026 à Vaucluse Provence Attractivité, sise 12, Rue Collège de la Croix à Avignon (84000), dont le montant annuel est arrêté à 12.422 € TTC.

Article 2 : DE SIGNER la convention de partenariat 2026 entre la CCEPPG et Vaucluse Provence Attractivité, dans les termes annexés à la présente.

Article 3 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 4 : D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 03 février 2026

**Le Président,
Pierre-André VALAYER**

